

La place du capital humain dans la relation entre l'attractivité territoriale et les investissements directs étrangers : Etude descriptive.

The place of human capital in the relationship between territorial attractiveness and foreign direct investment: Descriptive study.

NOUASSE Nesrine

Enseignante chercheure

Faculté d'Economie et de Gestion de Guelmim

Université Ibn Zohr, Maroc

Laboratoire de recherche en Management, Innovation, et Recherche Appliquée- MIRA

n.nouasse@gmail.com

MAELAININ Cheikh Naama

Enseignant chercheur

Faculté d'Economie et de Gestion de Guelmim

Université Ibn Zohr, Maroc

Laboratoire de recherche en Management, Innovation, et Recherche Appliquée- MIRA

Equipe de Recherche en Innovation, Digitalisation et Economie sociale et Solidaire

Naama_25@hotmail.com

ABAIDA Abdellah

Enseignant chercheur

Faculté d'Economie et de Gestion de Guelmim

Université Ibn Zohr, Maroc

Laboratoire de recherche en Management, Innovation, et Recherche Appliquée- MIRA.

Date de soumission : 23/06/2022

Date d'acceptation : 02/08/2022

Pour citer cet article:

NOUASSE N. & al. (2022) «La place du capital humain dans la relation entre l'attractivité territoriale et les investissements directs étrangers : Etude descriptive.», Revue Internationale des Sciences de Gestion «Volume 5 : Numéro 3» pp : 773 - 792

Résumé

A l'ère actuelle, l'attractivité territoriale est au centre des considérations de la politique économique. En fait, le choix par un acteur pour un territoire comme zone de localisation ne se fait pas au hasard. Ainsi on peut s'interroger qu'elles sont les considérations qui influence le choix des entreprises pour s'implanter sur un territoire plutôt qu'un autre ?

En fait, l'objectif de cet article est de mettre l'accent sur la relation existante entre le capital humain en tant que facteur de localisation et d'attractivité territoriale des investissements, tout en prenant en considération l'indice de développement humain et l'indice du capital humain comme des indicateurs qui permettent de mesurer le capital humain.

De ce fait, nous avons réparti 154 pays, selon les variables retenus, en plusieurs classes (méthode classification hiérarchique), ensuite, nous avons analysé la corrélation entre les mesures du capital humain et les mesures de l'attractivité des IDE dans chaque groupe. Les résultats obtenus montrent que le lien entre le capital humain et l'attractivité des investissements est très faible pour la majorité des groupes, même s'ils sont homogènes.

Mots clés : Attractivité territoriale ; Capital humain ; indice de développement humain ; investissement direct à l'étranger ; indice de capital humain.

Abstract

In the current era, territorial attractiveness is at the center of economic policy considerations. In fact, the choice by an actor for a territory as location area is not random So we can ask ourselves what are the considerations that influence the choice of companies to set up in one territory rather than another?

In fact, the objective of this article is to highlight the existing relationship between human capital as a factor of location and the territorial attractiveness of investments, while taking into consideration the human development index and the index human capital as indicators that measure human capital.

As a result, we divided 154 countries, according to the variables selected, into several classes (hierarchical classification method), then we analyzed the correlation between the measures of human capital and the measures of the attractiveness of FDI in each group. The results obtained show that the link between human capital and the attractiveness of investments is very weak for the majority of groups, even if they are homogeneous.

Key words : Territorial attractiveness; Human capital ; index of human development ; direct foreign investment ; human capital index.

Introduction

L'attractivité territoriale se matérialise en partie par l'implantation sur le sol national de filiales étrangères. Ces dernières ont un poids considérable dans l'économie du pays, et particulièrement dans le secteur industriel où se concentrent une grande partie de leurs effectifs salariés.

En outre, le choix des entreprises pour s'implanter sur un territoire obéisse à des facteurs complexes et multiples, d'ordres économiques et stratégiques. En effet, Les enjeux liés à la présence des investissements direct étrangers s'analysent en économie d'espace en termes de coûts-avantages, ce qui assez réducteur. En revanche les déterminants de choix de localisation dépendent d'un ensemble d'attributs propres aux territoires potentiels d'accueils.

Ainsi, l'attractivité territoriale des investissements direct étrangers repose sur un éventail de facteurs dont notamment ; la taille du marché, la libéralisation des politiques commerciales, la stabilité politique et économique, le niveau du revenu réel, les mouvements du taux de change, les politiques de taxation, la qualité des institutions, la qualité des infrastructures, le niveau de qualification et le coût de la main d'œuvre, etc.

De ces différents facteurs on saisira le rôle central du capital humain dans la relation entre l'attractivité territoriale et les investissements directs étrangers. En fait, Les ressources humaines deviennent un élément important du processus de croissance, ainsi le capital humain peut être à l'origine d'externalités positives et de rendements croissants. De ce fait, on peut s'interroger comment le niveau du capital humain contribue-t-il à l'attractivité territoriale des investissements directs étrangers ?

Problématique

Cette recherche a pour objectif de mettre l'accent sur la relation existante entre le capital humain et l'attractivité territoriale des investissements, en l'occurrence les investissements directs étrangers. De ce fait, notre problématique s'articule autour de la question suivante : existe-t-il un lien entre le niveau du capital humain et l'attractivité territoriale des investissements, si oui, quel est le degré de l'intensité de cette relation ?

Il s'agit principalement d'établir un lien de causalité entre le capital humain et l'attractivité territoriale des investissements. Ce lien est réalisé à travers une étude descriptive, permettant d'identifier le rôle que le capital humain peut jouer pour l'attractivité territoriale des investissements directs à l'étranger.

En fait, pour mesurer le niveau du capital humain, nous avons opté pour deux indices ; le nouvel indicateur adopté par la banque mondiale appelée l'indice du capital humain et l'indice de développement humain, qui englobe plusieurs indicateurs à savoir ; la santé, l'éducation, et le revenu par tête. Pour l'attractivité des investissements, nous avons choisi, les entrées des investissements directs à l'étranger et également le rapport IDE/PIB.

Le choix de l'indice du capital humain et celui de développement humain peut être justifié d'un côté, par leurs globalités. En effet, ces deux indicateurs combinent plusieurs variables qui sont capable de mesurer le niveau du capital humain notamment ; la compétence, la qualification de la main-d'œuvre, la santé, l'éducation, etc. De l'autre côté, nous avons opté pour le ratio IDE/PIB afin d'éviter les disparités des pays en matière du PIB (on ne peut pas comparer les IDE d'un petit pays comme Luxembourg avec les IDE d'un grand pays comme la Chine).

Méthodologie et démarche adoptée

Concernant la méthodologie adoptée par le présent travail, nous avons opté pour la méthode hypothético-déductive basée sur une démarche quantitative. Tandis que nos données sont des mesures numériques nous allons les traiter d'une manière descriptive par le biais de la classification hiérarchique. Cette méthode de classification automatique est utilisée en analyse des données, à partir d'un ensemble de plusieurs individus, son but est de répartir ces derniers dans un certain nombre de classes ou de groupes. En effet, la méthode de classification hiérarchique suppose qu'on dispose d'une mesure de dissimilarité entre les individus ; dans le cas de points situés dans un espace euclidien, on peut utiliser la distance comme mesure de dissimilarité.

Dans la phase de collecte des données nous avons fait appel à une base de données présentée par la banque mondiale et le programme des Nations unies pour le développement, qui englobe les données nécessaires sur les variables de notre étude à savoir ; l'indice du capital humain, l'indice de développement humain, les montants des investissements directs à l'étranger et également la valeur du ratio IDE/PIB pour chaque pays.

De ce fait, nous allons répartir 154 pays, selon les quatre variables de notre étude, en plusieurs classes qui vont être dégagées par le logiciel de l'analyse des données, ensuite, nous allons analyser la corrélation entre les mesures du capital humain et les mesures de l'attractivité des territoires en mettant l'accent sur les caractéristiques de chaque groupe.

Par ailleurs, la réponse à l'ensemble des questions soulevées, nécessite à la fois, une étude théorique et une étude statistique. De ce fait, notre article est composé de deux parties. Dans la première partie nous avons élaboré un cadre théorique de la problématique formulée. Ceci implique d'examiner, de décrire, puis de relier l'attractivité territoriale, le capital humain et les investissements direct étrangers. La deuxième partie met les hypothèses posées à l'épreuve des faits.

1. L'attractivité territoriale des investissements direct étrangers et le capital humain : cadre théorique

Pour assurer la bonne conduite de ce travail de recherche, il est important de faire une revue de littérature afin d'expliquer les concepts clés de cet article, à savoir ; l'attractivité territoriale et le capital humain. Ensuite, nous allons aborder la relation entre le capital humain et l'attractivité territoriale des investissements.

1.1. L'attractivité territoriale

L'attractivité des territoires signifie généralement la capacité de ces territoires à attirer et à maintenir les facteurs mobiles de production et/ou la population. Autrement dit, c'est l'aptitude des territoires à être maintenu par un acteur en tant que zone de localisation, d'une manière temporaire ou durable, pour tout ou partie de ses activités.

Un pays est attractif quand il recouvre un ensemble d'avantages spécifiques pour une entité qui lui permet d'asseoir une compétitivité ; c.-à-d. l'aptitude de celui-ci à attirer les entreprises tant nationales qu'étrangères. En effet, le territoire au sens de l'économie de l'espace peut renvoyer à la région, la ville, la nation ou une zone économique comme l'Union Européenne (UE) et l'Union Maghrébine Arabe (UMA). Le concept d'attractivité est caractérisé par un manque de précision dans sa définition. Pour (Hatem, 2004) l'attractivité revient à la capacité des territoires d'offrir aux investisseurs des conditions d'accueil suffisamment intéressantes pour les inciter à y localiser leurs projets de préférence à un autre territoire.

Aussi, (Veltz, 2014) définit l'attractivité comme une notion complexe qui s'applique aux territoires, et tient compte des interactions entre trois facteurs : La mondialisation industrielle en parallèle de la globalisation financière, dans un univers d'échanges et de production de plus en plus transnationaux, ainsi que la métropolisation (polarisation de l'économie), et le mode d'organisation des firmes.

En effet, les facteurs susceptibles d'attirer les entreprises sont nombreux, nous citons : le coût et qualification de la main-d'œuvre, une infrastructure de transport ou de télécommunication, les services aux entreprises disponibles, les fournisseurs potentiels, un marché suffisamment large, et la politique fiscale.

En somme, la notion d'attractivité du territoire désigne l'aptitude et la capacité de celui-ci à attirer et à retenir les entreprises aussi que nationales qu'étrangères. En effet, le territoire selon l'économie spéciale peut renvoyer à la région, la ville, la nation ou une zone économique. Ainsi, (Benoît & Isabelle, 2003) ont défini l'attractivité selon l'aptitude des pays à attirer et retenir des investissements ou des entreprises, par contre (Mouriaux, 2004) a désigné l'attractivité des territoires comme la capacité à y attirer les activités à contenu élevé et qui nécessite un travail très qualifié.

1.2. Le capital humain

Pour un territoire, on peut distinguer trois types de capitaux, le capital matériel, le capital naturel et le capital humain, ce dernier peut être défini selon deux dimensions. La première traite le capital humain comme un système en interaction, autrement dit, il englobe les compétences, les connaissances ainsi que le savoir-faire des individus en interaction sur un territoire donné, alors que la deuxième le considère équivalent d'un vrai levier d'innovation et de développement pour les territoires, sous réserve d'avoir une aptitude d'action collective ainsi qu'un processus de transmutation des ressources efficaces.

Dans cette optique, le capital humain ne se forme pas uniquement du stock des compétences et des connaissances des individus en présence dans un territoire à un moment donné, mais aussi c'est une composante des variables en interactions à savoir ; le capital social, le capital culturel et économique. Ces formes de capital en interaction contribuent à une organisation territoriale fonctionnant en système.

En outre, le capital humain, transposé dans une perspective territoriale, permet d'avoir une approche globale des agents à mobiliser à l'appui du développement économique et urbain, d'observer les politiques locales dans leur contexte économique, social et culturel.

La notion du capital humain est développée par (Camagni, 2007), qui propose un rapprochement entre des approches divergentes de l'économie. De ce fait, le capital humain territorial peut être traité selon deux approches : la première considère le capital humain comme un stock constitué de groupes au travail, en études, inemployés. Ces groupes sont parfois

considérés comme des élites urbaines (classes créatives, notables, cadres), parfois comme jouant un rôle de support, mais indispensable à la croissance locale (professions intermédiaires, techniciens qualifiés, etc.). Ce stock peut aussi être un agrégat d'individus, qui peuvent faire changer la trajectoire de développement d'un territoire : leaders économiques, politiques, personnalités, etc. Alors que la deuxième considère le capital humain territorial comme un flux déterminant une capacité d'action collective, dans ce cadre, le capital humain territorial se définit par la capacité à créer des médiations, des relations qui lient ces groupes et individualités. La nature de ces relations est fluctuante, soumise à des jeux d'acteurs, à des temporalités et des logiques spatiales. Il est en cela déterminé par des aspects identitaires, qui définissent une territorialité spécifique et influencent la capacité d'innovation et du développement territorial. Dans la même veine, (Gumuchian, 2007) considère que la prise en compte d'acteurs sociaux ayant des origines diverses et contrastées (entrepreneurs, syndicats, institutions publiques, associations communautaires), donne lieu à une trajectoire de reconversion plus inclusive du point de vue social, où l'innovation productive et technologique se combine avec l'innovation sociale. C'est ce qui est appelé par ailleurs le capital socioterritorial, c'est-à-dire la mobilisation des ressources humaines, physiques, organisationnelles, culturelles et identitaires, afin de produire du développement économique à travers de nouvelles formes de collaboration avec les entreprises, les universités et d'autres groupes de la société régionale et nationale.

La mesure du capital humain représente, depuis les années 1970, un champ d'études pour plusieurs chercheurs et praticiens, en effet, il existe plusieurs approches pour évaluer le capital humain territorial, à savoir :

- Les mesures de la croissance endogènes : le PIB par tête peut être mobilisé comme indicateur du développement et de bien-être social, mais il reste comme un leurre.
- Les mesures classiques du capital humain : Une des approches les plus classiques dans les indicateurs du capital humain est de comprendre quel profil de capital humain contribue le plus à la croissance économique. On parle ici, principalement, de l'éducation.
- Les mesures incertaines du capital humain innovant : Trois indicateurs sont généralement utilisés pour aborder l'analyse de l'innovation d'un territoire : les brevets déposés, les investissements en R&D, et également, le personnel scientifique.

- Les mesures fonctionnelles du capital humain territorial : selon (Julien, 2002), les activités et les professions à fort contenu décisionnel peuvent être comme indicateur du capital humain territorial.
- L'indice du capital humain : cette mesure a été créée par la banque mondiale en 2018, il cherche à mesurer l'investissement des pays dans le capital humain, qui se définit comme étant l'ensemble, des compétences, des connaissances, des aptitudes et des conditions de santé que les personnes acquièrent au cours de leur vie.
- L'indice global du capital humain : il repose sur 51 indicateurs, notamment, la qualification de la main d'œuvre, le niveau de la formation, la compétence, l'accessibilité à l'emploi, la santé, la formation continue... etc.

1.3. Relation entre capital humain et attractivité territoriale des investissements

Dans le modèle néoclassique standard la relation entre le capital humain et l'attractivité territoriale des investissements a été ignorée, seulement la thèse selon laquelle les améliorations affectant les coûts de production, le niveau des taxes et de l'accès global aux infrastructures économiques et sociales dans les pays en voie de développement peuvent être à l'origine d'une relocalisation des investissements. Selon cette vision, le capital étant orienté vers le territoire offrant le rendement réel sur l'investissement le plus élevé.

Nonobstant, dans les nouveaux modèles de croissance endogène développés par (Romer, 1986,1990) et (Lucas, 1988), le capital humain est conçu comme élément important dans le choix d'implantation des investissements étrangers dans un territoire donnée. C'est la raison par laquelle les pays dotés d'une main-d'œuvre qualifiée et de services et d'infrastructures d'appui deviennent de plus en plus attractifs pour les investisseurs étrangers des industries à technologie avancé.

Parmi les travaux récents qui ont intégré cette relation entre le capital humain et l'attractivité des investissements, il convient de citer ceux de (M. AZEROUAL & M. CHERKAOUI, 2015), sur les principaux déterminants des IDE, qui ont montré que le capital humain constitue l'un des déterminants des IDE au Maroc. Selon cette recherche il est intéressant dans ce sens, de signaler que les IDE entrant au Maroc ces quinze dernières années sont orientés, en plus des secteurs traditionnels qui nécessitent une main-d'œuvre non qualifiée, aux secteurs à fort contenu technologique qui sollicitent des compétences moyennes et élevées. Ils ont ajouté qu'il est nécessaire pour un pays qui marque un retard technologique, de promouvoir son capital

humain et d'accroître ses activités d'apprentissage afin d'arriver à bénéficier au maximum des effets positives d'IDE sur la croissance. Par contre une autre étude de (M.BIJJOU & M. ELHASNAOUI, 2016) sur les IDE de l'industrie manufacturière a signalé qu'il existe une corrélation négative et forte entre le niveau du capital humain et l'attractivité des investissements directs à l'étranger.

Dans le sens inverse, dans une étude économétrique de panel réalisée sur la période (1965-1995) sur un échantillon de 138 pays, montre que les IDE sont capables d'accélérer l'accumulation du capital humain (RAMOS, 2001). Ce dernier montre aussi que la concentration géographique des IDE au Mexique, a été escortée par un bon niveau de capital humain. En outre, (Jean-Ye & Magnus, 1992), montrent que l'intensité d'effet des IDE sur la croissance, dépend du stock du capital humain que dispose le pays hôte. Ainsi, Ils rajoutent que dans les pays disposant d'un faible niveau de capitale humain, les flux des IDE auraient un impact négatif sur leur croissance.

Dans la même optique, une étude faite sur la relation entre le capital humain et attractivité des IDE, à long terme, dans le contexte Marocain montre que les mesures de capital humain sont capables d'attirer d'une façon significative les investissements directs étrangers (EL HIRI, & EL ACHABI, 2022).

D'autres rapports abordent la question de l'attractivité et insistent sur la dimension humaine dans le développement de ce concept. (Charzat, 2001), dans son rapport sur l'attractivité de la France, a mentionné l'importance de la qualité des hommes, des femmes, de vie et de la formation professionnelle comme fondement de l'attractivité. C'est ainsi que (Mouriaux, 2004) a considéré que la notion d'attractivité renvoie à l'évaluation de la situation d'une économie dans un monde caractérisé par une mobilité élevée des biens, des hommes et des capitaux.

De ce fait, et suite à cette revue de littérature nous avons formulé les hypothèses suivantes :

- H1 : le niveau capital humain de la majorité des pays développés serait fortement corrélé avec les IDE.
- H2 : le lien entre le capital humain et l'attractivité territoriale des IDE serait faible pour les pays en voie de développement.

2. L'attractivité territoriale des investissements directs étrangers et le capital humain : étude descriptive

2.1. Méthode d'évaluation et analyse des résultats empiriques

L'objectif de notre étude est de déterminer la relation entre l'attractivité territoriale des investissements directs étrangers et le capital humain, et ce, à partir d'une analyse descriptive par le biais de la classification hiérarchique. Le but est de répartir nos données dans un certain nombre de classes ou de groupes.

2.2.1 Etude des corrélations

Après l'utilisation du logiciel SPSS, les résultats peuvent être représentés de la façon suivante :

Tableau n°1 : Statistiques descriptives

	Moyenne	Écart-type	N
indice du capital humain	0,567 25	0,152 088	156
IDE/PIB	68 134	402 818	156
IDE	11 669 726 265,46 5 3	37 245 565 881,21 4 08	156
indice de développement humain	0,713 8	0,160 08	155

Source : Elaboration des auteures - Résultats obtenus via le logiciel SPSS

D'après ce tableau, nous pouvons remarquer que la dispersion de l'indice du capital humain et de l'indice de développement humain est très faible, car les coefficients de variations sont, respectivement, de 0,26 et de 0,22. En revanche, ce coefficient est de 5,9 pour le ratio IDE/PIB, et 3,19 pour les investissements directs à l'étranger, ce qui nous permet de constater qu'il existe une forte dispersion de ces deux variables autour de leurs moyennes.

Ces résultats nous poussent d'anticiper la faible corrélation entre, d'une part, l'indice du capital humain et l'indice de développement humain, et d'autre part, les IDE. Ceci est confirmé par le tableau dans la page suivante, qui présente le coefficient de corrélation entre ces variables.

Tableau n °2 : Corrélations entre les variables

		indice du capital humain	IDE/PI B	IDE	indice de développement humain
indice du capital humain	Corrélation de Pearson	1	,092	,343**	,938**
	Sig. (bilatérale)		,252	,000	,000
	N	156	156	156	155
IDE/PIB	Corrélation de Pearson	,092	1	,056	,107
	Sig. (bilatérale)	,252		,486	,185
	N	156	156	156	155
IDE	Corrélation de Pearson	,343**	,056	1	,301**
	Sig. (bilatérale)	,000	,486		,000
	N	156	156	156	155
indice de développement humain	Corrélation de Pearson	,938**	,107	,301**	1
	Sig. (bilatérale)	,000	,185	,000	
	N	155	155	155	155

** . La corrélation est significative au niveau 0.01 (bilatéral).

Source : Elaboration des auteures - Résultats obtenus via le logiciel SPSS

En effet, le coefficient de corrélation entre, d'une part, l'IDH et, d'autre part, IDE/PIB et IDE sont respectivement de 0,09 et 0,343. Par contre, ce coefficient est de 0,1 et 0,3 lorsqu'il s'agit de la corrélation entre, d'une part, l'indice de développement humain, et d'autre part, IDE/PIB et IDE.

D'après ce qui précède, nous pouvons conclure que, d'une manière générale, le lien entre les mesures du capital humain et les mesures de l'attractivité territoriale est très faible.

Par ailleurs, en se basant sur les données collectées auprès de la banque mondiale, on peut classer les pays en 3 groupes, le premier contient les pays ayant à la fois un indice du capital humain élevé et aussi le ratio IDE/PIB élevé, le deuxième groupe comprend les pays dont l'indice du capital humain est faible, mais le rapport IDE/PIB est fort, alors que le troisième groupe englobe les pays qui enregistrent un indice faible du capital humain et également un rapport IDE/PIB faible.

Le tableau suivant présente ces trois groupes avec le coefficient de corrélation au sein de chaque groupe :

Tableaux n°3 : Coefficient de corrélation au sein de chaque groupe :

Groupe de pays	Coefficient de corrélation (ICH, IDE/PIB)	Coefficient de corrélation (ICH, IDE)	Coefficient de corrélation (IDH, IDE)	Coefficient de corrélation (IDH, IDE/PIB)
Allemagne, Australie, Autriche, Belgique Chine, RAS de Hong Kong, Chypre, Corée, République de, Croatie, Danemark, Espagne, États-Unis, Fédération de Russie, Finlande, France, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Kazakhstan, Lettonie, Lituanie, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Région administrative spéciale de Macao, Chine, République tchèque, Royaume-Uni, Serbie, Singapour, Slovénie, Suède, Suisse, Canada, Estonie, Japon, Nouvelle-Zélande	R= -0,33	0,22	0,33	-0,08
Albanie, Angola, Argentine, Azerbaïdjan, Bahreïn, Bangladesh, Benin, Bosnie-Herzégovine, Brésil, Bulgarie, Burundi, Cambodge Cameroun, Chili, Chine, Colombia Comores, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Eswatini, Éthiopie, Gabon, Gambie, Géorgie, Grèce, Guinée, Guyane, Haïti, Inde, Iran, République islamique d', Iraq, Jamaïque, Jordanie, Kenya, Kiribati, Kosovo, Koweït, Lesotho Liban, Libéria, Luxembourg, Macédoine du Nord, Madagascar, Malawi, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Moldova, Mongolie, Monténégro, Mozambique Myanmar, Népal, Niger, Oman, Ouganda, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Pérou, Philippines, Qatar, République dominicaine, République kirghize, République slovaque, Roumanie Rwanda, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Soudan, Soudan du Sud, Sri Lanka, Tadjikistan, Tanzanie, Tchad, Timor-Leste, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Tuvalu, Ukraine, Uruguay, Vanuatu, Viet Nam, Yémen, Zimbabwe	R=0,06	0,22	0,15	0,1
Afghanistan, Afrique du Sud, Algérie Arabie saoudite, Arménie, Botswana Burkina Faso, Congo République démocratique, Congo, République du Ghana, Guatemala, Honduras, Îles Salomon, Indonésie, Malaisie, Namibie Nicaragua, Nigéria, Pakistan, Panama Paraguay, République démocratique populaire lao, Thaïlande, Tonga, Zambie	R=-0,22	0,35	0,22	-0,07

Source : Elaboration des auteures - Résultats obtenus via le logiciel SPSS

Nous allons par la suite analyser seulement la relation entre l'indice du capital humain et le rapport IDE/PIB, car les coefficients de corrélation tendent dans le même sens.

Nous pouvons remarquer que le premier groupe contient principalement les pays développés comme l'Allemagne, Suisse, Canada... Etc., la corrélation entre l'indice du capital humain et le rapport IDE/PIB est négative, autrement dit, les deux variables varient dans le sens inverse. Ce résultat peut être expliqué par le coût de la main-d'œuvre qui est très élevé dans ce pays, en

effet, en calculant la moyenne des salaires mensuels en sein de ces pays, on trouve qu'il est de 2900 dollars.

Par contre, la corrélation est nulle pour le deuxième groupe, donc nous pouvons dire qu'il existe d'autres variables qui attirent les investissements directs à l'étranger, à titre d'exemple le salaire moyen qui est très bas, il atteint seulement 509 dollars, ou des pays qui adoptent des politiques protectionnistes comme la Chine. Alors que, le troisième groupe comprend les pays dont l'indice du capital humain est faible et également le ratio IDE/PIB est également faible, ces pays peuvent avoir une faible infrastructure, une main-d'œuvre non qualifiée, ou les IDE sont très faibles par rapport au PIB.

2.2.2 La classification hiérarchique

Comme nous avons déjà signalé, on a opté pour la classification hiérarchique ascendante des données, notamment la méthode de Kendall, en effet, avec un degré de dissimilarité de 0,4. On peut classer notre population en 8 groupes, qui peuvent être représentés comme suit :

- Groupe 1 : Égypte, Yémen, Népal et Angola.
- Groupe 2 : Algérie, Indonésie, Philippines, Nouvelle-Guinée, Pakistan, Nigéria, Kiribati, Iraq, Gambie, Eswatini, Afrique du Sud, Botswana, Vanuatu et Tunisie.
- Groupe 3 : république dominicaine, Ouganda, Niger, Namibie, Myanmar, Mozambique, îles de Salomon, Haïti, Cameroun, Guinée, Sierra Léon, République de LAO,
- Groupe 4 : Jamaïque, Jordanie, Mongolie, Albanie, Azerbaïdjan, Chypre.
- Groupe 5 : Pays-Bas, Royaume-Uni, États-Unis, Kenya, Timor-Leste, Soudan, Guatemala, Comores, Burundi, Burkina Faso, Afghanistan, Bangladesh, Tanzanie et Singapour.
- Groupe 6 : Nicaragua, Monténégro, Malte, Macédoine du nord, Géorgie, Liban, Viet Nam, Uruguay, Slovénie, Seychelles, Oman, Maurice, Kazakhstan, Costa Rica, Estonie, Thaïlande, et Malaisie.
- Groupe 7 : Sri Lanka, Roumanie, Kirghizstan, Qatar, Paraguay, Islande, Russie, Équateur, Palestine, Chili, Belgique, Bahreïn, Arabie-Saoudite, Argentine, Trinité-Tobago, Suède, Pologne, Nouvelle-Zélande, Norvège, Luxembourg, Italie, Israël, Iran, Espagne, Émirats, Danemark, Corée du Sud, Canada, Australie, Autriche, Ukraine, Slovaquie, Moldova, Lituanie, Croatie, Arménie, Bosnie-Herzégovine, Serbie et Tchèque.
- Groupe 8 : Japon, France, Hongrie, Brésil, Mexique, Allemagne et la Chine.

Il faut noter que le reste des pays ne sont pas classés dans ces groupes comme : Turquie, Finlande, Lettonie, Maroc... Etc. Ce classement a été adopté en se basant sur le dendrogramme suivant :

Par la suite, nous allons analyser le lien entre les mesures du capital humain et les mesures de l'attractivité des territoires au sein de chaque groupe. le tableau suivant résume les coefficients de corrélation entre les variables étudiées pour chaque groupe :

Tableau n°4 : Résumé des coefficients de corrélation entre les variables étudiées pour chaque groupe.

Groupe	IDH, IDE	IDH, IDE/PIB	ICH, IDE	ICH, IDE/PIB
1	0,48	-0,39	0,73	0,14
2	0,17	0,06	0,5	0,005
3	0,46	-0,51	0,49	-0,5
4	0,9	-0,86	0,88	-0,88
5	0,73	0,46	0,71	0,39
6	0,29	0,47	0,1	0,31
7	0,18	-0,009	0,36	0,000 9
8	0,56	0,7	-0,21	-0,14

Source : Elaboration des auteures - Résultats obtenus via le logiciel SPSS

Pour le premier groupe, nous remarquons qu'il existe une forte corrélation entre l'indice du capital humain et les investissements directs à l'étranger, par contre ce dernier est moyennement corrélé avec l'indice de développement humain. Nous pouvons dire, pour ce petit groupe, que le lien entre le capital humain et l'attractivité territoriale est fort. Ce résultat peut être expliqué par la baisse du taux de change de ces pays notamment l'Égypte et Angola, ce qui attire les IDE.

Pour la corrélation dans le deuxième groupe, nous pouvons constater que le lien entre les mesures du capital et les mesures de l'attractivité est très faible, à l'exception de la corrélation entre l'indice du capital humain et les IDE, qui sont moyenne. Cette faible relation est le résultat de l'intervention des autres variables comme la position géographique, car on trouve des pays qui sont très loin par rapport aux pays réalisant des sorties des IDE très élevées.

Concernant le troisième groupe, nous constatons qu'il y a une corrélation moyenne entre les deux indices mesurant le capital humain et les investissements directs à l'étranger. Ce groupe est composé par des pays dont l'indice du capital humain et de développement humain est bas. De ce fait, l'attractivité est expliquée, également, par d'autres mesures, comme la stabilité politique et la politique fiscale.

Quant au quatrième groupe, on constate que la corrélation entre le capital humain et les investissements directs à l'étranger est très forte est positive, par contre les indicateurs qui

mesurent le niveau du capital humain sont fortement corrélés avec le ratio IDE/PIB, mais d'une manière opposée. Cette opposition est due principalement au faible taux du PIB dégagé par ces pays. Ainsi, nous pouvons conclure que le capital humain est parmi les mesures qui attirent les IDE.

Relativement au lien capital humain/attractivité du cinquième groupe, on peut dire qu'il est très fort lorsqu'il s'agit de la relation entre le capital humain et les IDE, mais la corrélation est moyenne lorsqu'on parle du lien entre le capital humain et le ratio IDE/PIB. En effet, lorsqu'on compare les mesures du capital humain de ces pays, on constate qu'ils sont très dispersés, car il contient des pays développés comme Pays-Bas et le Royaume-Uni et des pays qui sont en développement, voire pauvres, tels que : Afghanistan, Kenya.

Pour le sixième et le septième groupe, la relation est très faible entre les mesures du capital humain et les mesures de l'attractivité territoriale. Pourtant ces groupes comprennent des pays ateliers où s'installent les firmes multinationales, mais la faible corrélation est expliquée par d'autres mesures qui influencent l'attractivité des investissements directs à l'étranger, comme le coût de la main-d'œuvre.

En ce qui concerne le huitième groupe, l'indice du développement humain est en corrélation forte avec les mesures de l'attractivité, par contre l'indice du capital humain est négativement corrélé avec les IDE et le ratio IDE/PIB, mais cette corrélation est faible. Ce groupe comprend, principalement, des pays développés, comme Japon, La France... etc.

Conclusion

Ce travail nous a permis de mettre l'accent sur la problématique de la place du capital humain dans la relation entre l'attractivité territoriale et les investissements directs étrangers. Pour ce faire, nous avons établi un lien de causalité entre les variables suivantes ; l'indice du capital humain, l'indice de développement humain, le rapport IDE/PIB et les entrées des investissements directs à l'étranger. Ce lien de causalité et mené à travers une étude descriptive permettant d'identifier le rôle que le capital humain peut jouer dans l'attractivité territoriale des investissements directs à l'étranger.

Après avoir faire une revue de littérature de l'ensemble des concepts clés de notre travail recherche, l'étude descriptive été aussi nécessaire pour déceler la relation entre le capital humain et l'attractivité territoriale des investissements directs à l'étranger.

En fait, d'après étude théorique, nous avons conclu que le capital humain, qui correspond généralement à l'état de l'éducation, de formation et de la santé d'une population, présente un élément crucial dans le développement économique d'un pays. Toutefois, en ce qui concerne le lien entre l'attractivité des investissements et le capital humain, la littérature économique l'avait longtemps ignoré. La décision de la localisation des entreprises concernait seulement un ensemble de variables économique et géographique afin d'évaluer une localisation existante ou pour choisir l'emplacement convenable qui assure la réalisation du maximum des objectifs des ventes et de profits.

Il fallait attendre donc, l'arrivée des nouveaux modèles de croissance endogène développés par (Romer 1986,1990) et (Lucas, 1988), pour mettre en évidence la place du capital humain dans la décision d'implantation des investissements étrangers dans un territoire donnée.

Parmi ces travaux ils y en ont ceux qui marque la nécessité, pour les pays souffrant d'un retard technologique, de promouvoir leur capital humain et d'accroître leurs activités d'apprentissage afin d'arriver à bénéficier au maximum des effets positives d'IDE sur la croissance. Par contre d'autres études ont signalé qu'il existe une corrélation négative et forte entre le niveau du capital humain et l'attractivité des investissements directs à l'étranger.

Chose qui nous a incités de menée une étude descriptive au niveau de 154 pays qui ont été réparti en plusieurs classes par le biais de la classification hiérarchique. Ensuite nous avons analysé la corrélation entre les mesures du capital humain et les mesures de l'attractivité des territoires en mettant l'accent sur les caractéristiques de chaque groupe.

Les résultats obtenus montrent que le lien entre le capital humain et l'attractivité des investissements est très faible pour la majorité des groupes, même s'ils sont homogènes. Ces résultats nous conduisent donc à :

- Rejeter l'hypothèse H1 : le niveau capital humain de la majorité des pays développés serait fortement corrélé avec les IDE
- Accepter hypothèse H2 : le lien entre le capital humain et l'attractivité territoriale des IDE serait faible pour les pays en voie de développement.

A la fin ce cette synthèse d'évaluation des résultats, il est important de présenter certains limites et prolongements possible pour cette recherche. En fait, les résultats de notre analyse de la relation entre le capital humain et l'attractivité territoriale des investissements directs étrangers, dépendent de la nature des variables mesurant le capital humain et les IDE aussi que la

méthodologie adoptés pour cerner la relation entre ces variables. En effet, notre étude est basée sur des données en coupe instantanée alors que le capital humain représenterait plus d'avantage pour impacter l'attractivité territoriale des investissements à long terme. De ce fait, nous proposons comme piste de recherche future une modélisation économétrique des données de panel sur une durée plus long, chose, qui peut améliorer et enrichir ce travail.

BIBLIOGRAPHIE :

- Benoît Coeuré, Isabelle Rabaud et Thierry Madiès (2003), « *Attractivité de la France : analyse, perception et mesure* » Économie et statistique ;
- Bijou Mohamed et Elhasnaoui Mohamed, (2016), « *L'attractivité des investissements directs étrangers — Cas de l'industrie manufacturière marocaine* », MPRA Paper No. 75815 ;
- Camagni R. (2004) « *L'attractivité des territoires à l'heure de la globalisation économique* ». Revue Pouvoirs locaux, numéro 61 ;
- Camagni R. (2007), « *Toward a concept of territorial capital* », ERSA conférence, 16 p ;
- Charzat M. et al, (2001) « *L'attractivité du territoire français* », rapport au premier ministre.
- Deraëve S, (2014) « *Stratégies territoriales d'innovation et mobilisation du capital humain dans les villes intermédiaires, les exemples d'Angers et de Reims* » université de Reims Champagne-Ardenne ;
- EL AININ, C. N. M., & ABRAOUZ, F. Z. Contribution à l'analyse du rôle du capital humain dans le développement durable-cas des petites et moyennes entreprises agroalimentaire dans le Sud du Maroc.
- El hiri, A. EL achabi, M. (2022), « *Capital humain et attractivité des investissements directs étrangers : exploration dans le contexte Marocain.* », Alternatives managériales et économiques, V4, n°2, pp.684-705.
- Gumuchian Hervé, Pecqueur Bernard, (2007), « *La ressource territoriale* », Ed Economica ;
- Hatem, F, (2004), « *Investissement international et politique d'attractivité* » Edition Economica, Paris ;
- Jean-Ye Wang and Magnus Blomstrom (1992), « *Foreign investment and technology transfer: A simple model* », European Economic Review, vol. 36, issue 1, 137–155;
- Lucas Jr, R. E. (1988). « *On the mechanics of economic development* ». *Journal of monetary economics*, 22(1), 3-42
- M.Azeroual et M.Cherkaoui, (2015), « *Principaux déterminants des investissements directs étrangers au Maroc* », Revue Économie, Gestion et société, N° 4

- Mouriaux, F., 2004. « *Le concept d'attractivité en Union monétaire* » Bulletin de la Banque de France, Banque de France, issue 123, pages 29-44.
- Pecqueur B., (2006), « *Le tournant territorial de l'économie globale* », Espace et société, n ° 124-125, pp. 17-32 ;
- Projet pour le capital humain (2018), rapport de la banque mondiale.
- RAMOS J-M. (2001). « *Regard sociologique sur une communauté savante face aux nouvelles technologies* » Communication invitée au XV^e colloque international « *Locus in fabula* » organisé par la Société d'Analyse de la Topique Romanesque, École Normale Supérieure de Paris, 26-29 novembre ;
- Romer, P. M. (1990). « *Human Capital and Growth: Theory and Evidence* » Carnegie-Rochester Conference Series on Public Policy. *Spring 1990b*, 32, 25186.
- Samson, I, (2004), « *Territoire et système économique* », communication aux 4^{èmes} journées de la proximité réseaux et coordination, Marseille les 17 et 18 juin ;
- TCHAKOUNTE NJODA, M., EZE EZE, D., EKODO, R., & DAMDAM GARGA, F. (2022). « *Liberté économique et attractivité des Investissements Directs Etrangers entrants en zone CEMAC* ». Revue Française d'Economie Et De Gestion, 3(4).
- Veltz, P., & Weil, T. (Eds.). (2014). « *L'industrie, notre avenir* ». Eyrolles.